



HIMASE - Infos
n° 20 - Mai 2016

Compte rendu de l'Assemblée générale du 3 février 2016

Président
Jacques Girault
Professeur émérite
à l'université Paris 13

Vice-présidents
Claude Pennetier
Chargé de recherches
au CNRS
Directeur du Maitron

Jean-Luc Villeneuve
Institut de
recherches, d'études
et d'animation du
Sgen-CFDT

Secrétaire général
Guy Putfin
Centre Henri Aigueperse
de l'Unsa-Éducation

Trésorier
Louis Weber
Institut de recherches
de la FSU

HIMASE
CHS-20^{ème} siècle,
9, rue Malher,
75004 Paris.
<http://www.himase.fr/>

L'HIMASE a tenu son Assemblée générale annuelle le mercredi 3 février 2016, Salle de conférences du Centre Pouchet du CNRS, Paris 17e.

Rapport d'activité présenté par le secrétaire général, Guy Putfin

L'IRHSES avait accueilli la précédente Assemblée générale dans les locaux du SNES, le mercredi 28 janvier 2015. L'assemblée générale avait été précédée d'un colloque sur les instituteurs et la Première Guerre mondiale. Colloque particulièrement intéressant qui avait entendu les contributions de Jean Louis Robert, de Gérard Montant, de Loïc Le Bars, d'Alain Dalançon et de Jacques Girault. On peut regretter que ce colloque, pourtant annoncé sur le site de la mission du Centenaire de 14-18, n'ait pas attiré plus de monde. Le travail que Loïc le Bars a réalisé sur Le pacifisme des instituteurs syndicalistes pendant la première guerre mondiale, et dont il nous avait donné un bref aperçu, a fait l'objet d'un livre. Cette publication a reçu une aide du CNL et de l'Himase.

Notre assemblée générale a été précédée de la rencontre organisée entre Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports de 1997 à 2002 et plusieurs responsables syndicaux du secteur, sur le thème: "*Syndicats et associations dans la Jeunesse et les Sports : quelle place dans l'institution ? Quel dialogue social ?*"

Depuis la réunion qui avait suivi la dernière assemblée générale, le bureau s'est réuni deux fois: le 4 juin 2015 à 12h au CHS, puis au restaurant le Bûcheron, et le 19 novembre 2015 à 14h au CHS. Les comptes rendus de ces réunions ont été publiés dans le numéro d'Himase Infos n°19.

Sommaire:

p. 1-5: Compte rendu de
l'assemblée générale
p. 5-7: compte rendu des
réunions de bureau
p. 8: Comité de parrainage
Adhésion à l'Himase

**N'oubliez pas de payer votre cotisation, c'est notre seule ressource
(voir les indications utiles en dernière page)**

Nous avons finalisé avec Louis Weber la publication du livre de Loïc Le Bars sur le Pacifisme des instituteurs, aux éditions du Croquant. Le livre est en vente sur le site de l'Himase, et un Bulletin d'information et de commande a été largement diffusé. Notre trésorier fera un point détaillé sur cette publication et sur les ventes.

Nous avons participé aux réunions du CA des amis du Maitron (26 mars et 24 septembre) et à son assemblée générale le 2 décembre. Rappelons que c'est Jean-Louis Robert qui préside l'association. Claude Pennetier, Alain Dalançon et Guy Putfin sont membre du CA.

Nous avons participé à la journée Maitron du 2 décembre, dont une partie a été consacrée aux archives syndicales avec une intervention du secrétaire général de l'Himase. À l'issue de la journée, a eu lieu la remise du prix Jean Maitron.

Sur le site de l'Himase ont été signalés le décès de deux militants qui nous en quittés en 2015: Alain Mouchoux et Philippe Demeulenaere.

En plus du livre de Loïc Le Bars, en vente par l'Himase, ont été signalés les livres de Jean Battut, (*Éducation et Socialisme à l'épreuve du Pouvoir, 1981-1995. Correspondance buissonnière de Jean Battut et François Mitterrand.*) et de Guy Georges (*La guerre scolaire*).

Toutes ces informations ont été reprises dans le Bulletin Himase Infos n°19. Nous avons également diffusé sous le titre d'Himase Infos, un Bulletin de commande pour le livre de Loïc le Bars sur le Pacifisme des instituteurs pendant la Première Guerre mondiale, et une invitation spécifique pour la rencontre organisée avant notre assemblée générale.

La question du dictionnaire "enseignants" a été longuement discutée en bureau.

L'objectif d'un dictionnaire papier est en définitive abandonné : en effet, il faudrait ne présenter qu'une sélection de biographies, définir la période retenue, peut-être réduire la longueur des notices, ce qui représenterait trop de difficultés.

La réflexion se tourne vers un dictionnaire en ligne. La principale question en débat est de savoir si le dictionnaire enseignant actuellement identifiable sur le site Maitron est suffisant, ou s'il faut ajouter aux notices actuelles d'autres biographies de personnels ayant eu des responsabilités diverses, quitte à y inclure des individus ne relevant ni du mouvement ouvrier ni du mouvement social, et créer un site de mise en ligne autonome.

Il a été rappelé que selon nos statuts, les objectifs de l'Himase sont de développer et de valoriser la présence des personnels de l'Éducation dans le Maitron. En outre de nombreuses notices de militants associatifs et pédagogiques ont été rajoutées, ainsi que de personnels non-enseignants, et le travail de rattrapage se poursuit.

On pourrait donc améliorer la partie "dictionnaire enseignants" du site du Maitron en ligne, en y ajoutant des éléments d'information supplémentaire, par exemple, une chronologie du syndicalisme enseignant, des éléments sur le syndicalisme et la politique... Il faudrait aussi reprendre de nombreuses notices pour y adjoindre un plus grand nombre de mots-clefs, quitte à en créer de nouveaux, spécifiques au dictionnaire enseignants. Il faudra aussi ajouter des biographies de personnes apparues lors de dépouillements divers, par exemple les nombreux membres du PSU ayant des responsabilités importantes.

La fin de la période actuelle du Maitron, avec le tome 12 cette année, va nécessiter de fixer rapidement ce qu'il convient de faire pour le dictionnaire enseignant. Il va falloir constituer une équipe élargie de participants au travail, sous la responsabilité d'un petit groupe de pilotage.

Pour la gestion des biographies sur internet, un nouveau stage informatique a été organisé par l'équipe du Maitron. Ce stage a eu lieu le 1^{er} décembre, et en plus de Claude Pennetier, deux membres du bureau de l'Himase y ont participé (Gérard Requigny et Guy Putfin). Cela nous a aussi permis de nous rendre compte concrètement de ce qui pourrait se faire concernant le dictionnaire biographique des enseignants, en particulier en créant des rubriques spécifiques.

Nous avons également décidé d'élaborer une bibliographie et une base de données sur l'histoire du syndicalisme enseignant. Et le bureau souhaite lancer un travail de recensement des travaux existants, des témoignages et des autobiographies.

Concernant l'association, la question d'une éventuelle modification des statuts concernant le quorum (2/3 des membres) et la fréquence des réunions de bureau (3 fois par an) a été posée, mais sans y apporter de réponse, ni de proposition précise. Cependant, si on ne modifie pas le quorum, il faudra peut-être prévoir un bureau moins nombreux, ou la possibilité de se faire représenter.

Cette année, le bureau doit être renouvelé. Le travail de biographies pour la période 1940-1968 sera terminé en 2016, avec la sortie du tome 12. L'Himase ayant été constituée principalement autour des biographies enseignantes en cours de publication, il a paru souhaitable que les responsables actuels ne se désengagent pas avant ce terme. Aussi, le bureau propose à l'Assemblée générale de proroger le bureau actuel pour une année, le renouvellement ayant lieu à l'assemblée générale suivante (fin 2016 ou début 2017).

Discussion

La discussion s'engage sur la question de savoir s'il convient ou non de modifier les statuts, concernant le nombre de réunions du bureau et le quorum nécessaire pour ces réunions. Luc Bentz propose que le bureau se réunisse formellement à la suite de l'assemblée générale, puisqu'il doit répartir les responsabilités entre les actuels membres du bureau qui ont été prolongés d'un an. Gérard Montant pense qu'il faudrait modifier les statuts et propose de tenir l'assemblée générale tous les deux ans, et d'organiser dans l'intervalle une journée d'études ; en ce qui concerne le bureau, il propose de prévoir au moins deux réunions et de ne pas exiger de quorum. Jacques Girault souhaite conserver un quorum, dont l'objectif est de garantir la représentativité du bureau. Louis Weber insiste pour qu'il y ait une assemblée générale chaque année, car c'est ce qui détermine la fréquence du lien avec les adhérents. Il signale par ailleurs que les textes des interventions du colloque de 2015 seront publiés électroniquement. Luc Bentz approuve la fréquence annuelle et appelle l'attention sur le respect formel des dispositions statutaires ; il suggère qu'on pourrait prévoir, si besoin est, la consultation du bureau par voie électronique. En conclusion, *l'Assemblée générale mandate le bureau pour étudier une éventuelle adaptation des statuts.*

Votes

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

La proposition de reconduire le bureau pour un an est adoptée à l'unanimité.

Rapport financier présenté par le trésorier, Louis Weber

L'exercice 2015-2016 a été marqué par un excédent des dépenses sur les recettes de près de 2500 €, ce qui correspond à peu de choses près à l'argent versé pour la publication du livre de Loïc Le Bars. Il faut cependant tenir compte de deux facteurs, qui atténuent ce constat :

- une facture de 234 € correspondant à des livres pré-achetés par Loïc, qui reste à encaisser ;
- des frais de tenue de compte prélevés pour la première fois par la BRED (4x84 €, soit 323,2 €, dont il faudra exiger le remboursement.

Mais il faudra cependant redoubler d'efforts pour vendre le livre. Jusqu'ici, le résultat est assez modeste : 17 exemplaires, soit 408 €.

Si on ne tient pas compte de cette dépense exceptionnelle mais qui a l'avantage d'élargir le champ de nos activités, la situation financière reste donc globalement saine. Ce qui permet à l'association de garder une petite marge de manœuvre financière, et ceci même en l'absence de subventions.

Toute notre communication est à peu près gratuite, nos bulletins étant réalisés bénévolement et leur diffusion étant exclusivement électronique (à part pour ceux de nos membres qui n'ont pas d'adresse Internet, les frais d'envoi ayant été pris en charge jusqu'ici par des associations membres de l'Himase). Seul le site nous coûte une contribution annuelle, au demeurant modique (71,86 €)

Les dépenses se sont résumées aux frais postaux liés au Maitron (correspondances de Jacques Girault) et à la redevance pour le site Internet.

Le trésorier indique également qu'en plus des quelques préachats du livre de Loïc Le Bars, le livre devrait être en vente dans les prochains congrès de nos organisations syndicales.

Il revient sur le changement d'attitude de la BRED (compte CASDEN) concernant les frais de tenue de compte. Jusqu'à présent, suite à une démarche de Guy Georges, à la création du compte, la BRED ne facturait pas de frais de tenue de compte à l'Himase. Récemment, cela a changé et la BRED facture 84 € de frais par trimestre, ce qui est beaucoup. Le président, Jacques Girault, propose de demander de nouveau à Guy Georges d'intervenir auprès de la CASDEN pour répercuter notre demande auprès de la BRED qui tient le compte.

L'assemblée générale donne mandat au bureau de pouvoir changer de banque si la BRED continue de faire payer des frais de tenue de compte si élevés.

Le nombre d'adhérents à l'Himase reste faible. La question d'augmenter la cotisation moyennant une demande de déduction fiscale est posée. La déduction fiscale est repoussée, mais une augmentation est envisageable pour l'an prochain (20 € pour les individuels et 40 € pour les organisations). Il convient aussi de relancer régulièrement les organisations qui pourraient cotiser.

Par ailleurs, l'assemblée générale donne mandat au trésorier pour rembourser, le cas échéant, les frais de dossiers engagés par Jacques Girault auprès de certains services d'archives.

Le trésorier présente ensuite un projet de budget pour 2016.

Votes

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le quitus au trésorier est adopté à l'unanimité.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

L'augmentation de la cotisation pour l'an prochain : 20 € pour les individuels et 40 € pour les organisations, est adoptée à l'unanimité.

Thème du prochain colloque

Gérard Montant propose l'organisation d'un débat sur l'apprentissage. Cette proposition est adoptée et une discussion s'engage pour envisager le type d'interventions : historien, organisations syndicales du secteur de l'apprentissage, élargissement au niveau confédéral plutôt qu'à celui des syndicats enseignants; et plus globalement, il est proposé d'inclure dans le débat la thématique de la formation professionnelle, et la question de l'alternance. La tranche chronologique à retenir devra également être définie : depuis 1970 ? 1940 ? 1936 ? Faut-il aussi élargir au delà du seul exemple français ?

L'assemblée générale confie à Gérard Montant et Jacques Girault la préparation de ce colloque.

Dictionnaire "enseignants"

Le CNRS s'est impliqué dans le Maitron, ce qui est une garantie pour la suite. On pourra reprendre des notices, faire des compléments, ajouter d'autres biographies. Le SGEN va travailler avec un réseau de retraités pour actualiser ses notices de militants. Le Maitron continue, ce ne sera pas un instrument fini avec le prochain tome douze.

Le secrétaire général,
Guy Putfin

Réunion du bureau du 3 février 2016 au CNRS, Centre Pouchet

Présents: Luc Bentz, Alain Dalançon, Jacques Girault, Loïc Le Bars, Gérard Montant, Guy Putfin, Gérard Requigny, Jean-Luc Villeneuve, Louis Weber.

Excusé: Claude Pennetier.

Les fonctions des membres du bureau sont reconduites pour un an. Président: Jacques Girault; vice présidents: Claude Pennetier et Jean-Luc Villeneuve; secrétaire général: Guy Putfin; trésorier: Louis Weber.

Une prochaine réunion de bureau pourrait avoir lieu fin mars ou début avril, en dehors de périodes de vacances scolaires.

Le secrétaire général

Réunion du bureau Jeudi 21 avril 2016 au CHS

Présents: Alain Dalançon, Jacques Girault, Guy Putfin, Jean-Luc Villeneuve, Louis Weber.

Excusé: Gérard Montant

Adhésions et trésorerie

Louis Weber va refaire une liste des organisations : celles qui sont adhérentes et celles qu'il faudrait relancer (La Ligue de l'Enseignement par exemple).

Concernant les frais de tenue de compte, le trésorier va négocier directement avec le conseiller de la BRED. Actuellement il y a une petite vingtaine d'adhésions individuelles à jour de cotisation.

Adaptation des statuts

L'ensemble des membres présents est d'accord pour qu'on laisse le nombre de réunions du Bureau à trois minimum (dont un qui fait suite à l'assemblée générale). En ce qui concerne le quorum, la pratique a démontré que l'exigence des deux tiers des membres n'était pas réaliste. Aussi, le bureau proposera, dans les conditions fixées par l'article 11 des statuts, à une assemblée générale extraordinaire de retirer de l'article 9 des statuts actuels la phrase suivante : « *Il [le bureau] n'est valablement réuni qu'en présence des deux tiers des membres.* »

Pour proposer des dates de convocation du bureau, il serait opportun que les différents membres du bureau signalent à l'avance les dates des congrès de leurs organisations, le cas échéant.

Apprentissage

Jacques Girault informe que Gérard Montant lui a envoyé un texte de réflexions autour de l'apprentissage en vue de la préparation du prochain colloque. Il adressera ce texte à Guy Putfin pour diffusion aux membres du bureau. La prochaine réunion de bureau (en octobre) sera consacrée à la préparation de ce colloque. D'ici là, Jacques Girault propose de contacter Guy Brucy pour piloter ce colloque. Une première partie serait consacrée à l'histoire de l'apprentissage. Dans la deuxième partie, nous pourrions voir comment l'apprentissage a été traité par les syndicats. Au cours de la discussion, sont évoquées les positions hostiles du SNES et du SGEN, les accords FEN/ Bellac, les positions (oppositions) de la FEN et du SNETAA, en relation également avec le rapport Andrieux au Conseil économique et social ... Il faudra solliciter plusieurs intervenants-témoins, notamment quelqu'un du SNETAA, en plus de Daniel Vatant, du SNEPT-CGT, dont Gérard Montant a rédigé la biographie pour le Maitron. La prochaine réunion de bureau devra fixer la date et le lieu du colloque et de l'assemblée générale (vers la fin janvier 2017).

Maitron enseignants

Pour le dernier tome du Maitron pour la période en cours ; Jacques Girault a envoyé à Gérard Requigny les biographies jusqu'à VE.

Il précise qu'il pourra aussi faire le travail de révision des anciennes notices. Tout cela

constituera un bel ensemble pour le corpus enseignant.

Il faudra aussi rajouter des biographies, car il y a eu des oublis, y compris pour les périodes plus anciennes.

De plus, un important travail de « balisage » devra être réalisé sur les notices, et en particulier il faudra vérifier celles qui ont été modifiées.

Pour la période suivante, 1968-1995, le travail commence. Alain Dalançon a envoyé une liste de militants à biographier, qui a été présentée à l'assemblée générale de l'IRHSES. Guy Putfin signale qu'il pourra créer une base de données biographiques à partir des questionnaires remplis par les élus au congrès de la FEN de 1991. Jean Luc Villeneuve confirme que pour le SGEN, un travail est engagé pour continuer le travail de Madeleine Singer. D'une façon générale, il va falloir trouver des relais pour la rédaction des notices, et y intéresser des camarades historiens ou on. Jacques Girault précise que pour cette période, les archives publiques ne seront plus utilisables. Le bureau décide de consacrer une réunion spécifique sur les biographies de la période 1968 - 1995 autour de Claude Penner, avec la participation d'autres collègues déjà impliqués directement ou qui pourraient s'impliquer, pour préciser les coordinations nécessaires, prévoir des relais, élargir les concours. Il ne faudra pas se limiter strictement aux responsabilités syndicales, mais aussi aux partis, aux personnalités politiques, aux mouvements pédagogiques ... Cette réunion pourrait éventuellement se tenir le même jour que la réunion de bureau.

Un Bulletin Himase infos sera réalisé et diffusé avant l'été, avec les comptes rendus de l'Assemblée générale et des deux réunions de bureau.

La date du jeudi 13 octobre est retenue a priori pour la prochaine réunion du bureau.

Le secrétaire général
Guy Putfin

Comité de parrainage de l'HIMASE

André Robert, Antonini Pierre (1921-2008), Astre Louis, Barbarant Jean-Claude (1940-2010), Battut Jean, Bellec Bernard, Berge Marcel, Berger Paul, Blanchard François, Bocquet Louis, Bouchareissas Michel (1932-2013), Bougreau André (1920-2012), Bourderon Roger, Chopard-Gavat Janine, Chauvet Alain, Clavel Annie, Daubard Jean (1926-2012), Davisse Annick, Dellinger André (1932-2014), Denis Liliane, D'Hersignerie Gérard (1933-2013), Deschamps Michel, Deshaies René, Desvergnés Jean, Deygout Jean (1929-2011), Escafit Pierre (1930-2011), Eveno Yves (1935-2011), Fayard Pierre, Geismar Alain, Georges Guy, Gevrey Michel, Guyard Jacques, Hedde Joel, Henry André, Hiver René, Imbert Michel, Kahane Jean-Pierre, Krakowski Annette, Labes René (1925-2012), Lagane Madeleine (1933-2010), Landron Michel, Lainé André (1920-2012), Le Néouannic Guy, Marie Jean-Jacques, Mazauric Claude, Mexandeau Louis, Monteux Daniel, Odent Guy, Ouliac André (1921-2009), Pabot Bernard, Petite Jean (1924-2014), Pommatau Jacques, Prost Antoine, Renard Daniel, Reynaud Jean (1932-2008), Roumégous Alain (1931-2014), Roux Alain, Roux Jean-Paul, Rouyer Jacques (1939-2010), Simbron Yannick (1938-2008), Singer Madeleine (1912-2009), Sorel Alfred, Szajnfeld Raphaël, Teulade René (1931-2014), Thomas Yves, Toussnel Pierre, Velay Michel (1931-2014), Vieira Claude, Vuailat Monique.

BULLETIN D'ADHÉSION Année 2015 -2016

Organisation : Le syndicat ou l'association :.....

Représenté par (Nom, prénom et fonction) :

Individuel : Nom, Prénom, fonction :

Adresse :.....

Téléphone :

Adresse électronique :

Déclare adhérer à l'HIMASE .

Date et signature :

Bulletin à renvoyer à :

**LOUIS WEBER
Trésorier de l'Himase
20, route d'Héricy
77870 Vulaines sur Seine**

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'HIMASE

La cotisation est annuelle : 30 euros pour les organisations, 15 euros pour les individuels

Bulletin électronique de l'Himase - Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation.

Siège social : CHS-20ème siècle, 9, rue Malher, 75004 Paris.

Pour tout contact à propos d'HIMASE-Infos : 06 74 67 92 16 ; sec.himase@orange.fr